**Majorité municipale :**
Julien **POLAT**, Yves **ALLARDIN**, Alyne **MOTTE,** Anthony **MOREAU**, Lydia **RUELLO MOGORE**, Chokri **BADREDDINE**, Armelle **LE BOURDONNEC**, Stéphane **VALENTIN**, Nadine **FAYOLLE**, Nicolas **JULLIARD**, Brigitte **PARIS**, André **GAL**, Martine **CHASSON**, Bruno **GATTAZ**, Filipa **BEVILACQUA-PAHON**, Michel **GUICHERD-DELANNAZ**, Basak **SEVEN**, Elodie **LIVERNAIS**, Bernard **GRANDCAMP**, Héloïse **BARADEL**, Bruno **SARRAT**, Corinne **MOLLIER-SABET**, Pierre **BONNARDON**, Farida **BRABRI**, Nicolas V**UILLERMOZ-BIRON**, Peggy **CHUNG-PEREZ**, Franck **DUFFOUR** et Grace **DA COSTA**

Face à la menace d'une incapacité du réseau électrique à répondre aux besoins de la population à l'entrée de l'hiver, le gouvernement a déployé un plan national de délestage électrique. Celui-ci consiste en des coupures d'électricité localisée set temporaires, exceptionnellement utilisées en dernier recours afin de maintenir l'équilibre général du système électrique et éviter ce que l'on appelle communément un « black-out ».

Concrètement, si le gestionnaire du réseau (RTE)détecte un risque d'insuffisance, il émettra une alerte«Ecowatt orange» ou «Ecowatt rouge» pour appeler les entreprises, les collectivités et les citoyens à réduire Ieur consommation d'électricité entre 8h et 13h et entre 18h et 20h, périodes de pics de consommation.À la suite de cette alerte et seulement si la mobilisation demandée n'a pas suffi à écarter le risque d'une défaillance, RTE pourra être amené, 2 ou 3 jours après la première alerte «Ecowatt rouge», à demander aux distributeurs de procéder à des coupures d'électricité qui seront mises en oeuvre pour éviter une panne de grande ampleur. Celles-ci excluront uniquement les établissements de santé ou gérant des cas d'importance vitale ainsi que les entreprises dont l'interruption de l'activité pendant 2 heures entrainerait la perte de l'outil de production. L'information d'une coupure à venir sera alors communiquée la veille à17h00 pour des interruptions ayant lieu le lendemain.

Pour tout un chacun et à plus forte raison pour une collectivité telle que la nôtre assurant la gestion d'équipements accueillant du public, le fait d'être prévenus si tardivement n'est pas sans poser des difficultés.

Afin d'être prêts à y faire face, nous avons d'ores et déjà pris les devants en opérant auprès des services de laVille un recensement des complications que pourrait engendrer une telle situation. Le but de ce travail d'anticipation est d'appréhender les risques et enjeux en amont et de prévoir une organisation compatible avec d'éventuelles coupures de courant.

Nous avons par ailleurs prévu la réactivation de notre cellule de crise PCC en cas de délestage annoncé. Cette instance qui réunit cadres et élus municipaux dans une configuration destinée à fluidifier la circulation de l'information et à accroitre notre réactivité de manière significative, permettra si nécessaire de répondre à l'urgence comme ce fut notamment le cas au plus fort de la crise sanitaire liée au Covid. Nous avons en outre prévu d'y associer les services de secours et de protection à la population avec lesquels nous avons pour habitude de travailler en étroite collaboration et qui seront eux aussi amenés à adapter leur fonctionnement à la situation.

Bien que ces délestages et leurs conséquences puissent légitimement inquiéter, à l'heure où nous écrivons ces lignes il y a tout lieu de se montrer rassurants. Le sens collectif des responsabilités qui constitue notre meilleure chance d'échapper à ces interruptions semble primer puisque la consommation a baissé de 9% sur l'ensemble du pays à période comparable. L'anticipation permettant d'éviter bien des écueils, nous demeurons néanmoins mobilisés et vigilants afin de parer à toute éventualité pour quechacun soit en mesure de passer un hiver serein.